

Lons-le-Saunier, le 30 avril 2020

L'inspecteur d'académie,  
directeur académique  
des services de l'éducation nationale du Jura

à

Mesdames et messieurs les parents d'élèves des  
écoles maternelles, élémentaires et primaires  
publiques et privées du Jura.

Jean-Michel FAIVRE

Adjoint à l'IA-DASEN  
1<sup>er</sup> degré

En charge du Service Public de  
l'Ecole Inclusive - SPEI

et de la formation continue  
1<sup>er</sup> degré

Secrétariat  
03.84.87.27.05

Courriel  
[ce.adasen.dsden39@ac-  
besancon.fr](mailto:ce.adasen.dsden39@ac-besancon.fr)

335, rue Charles Ragnmey  
BP 602  
39021 Lons Le Saunier  
cedex

Depuis le lundi 16 mars 2020, la fermeture des écoles puis la mise en place d'un confinement général ont permis de réduire la propagation du Covid-19 grâce à l'implication de tous.

Durant ces huit semaines, les enfants des personnels soignants ont été accueillis dans les écoles par des enseignants volontaires et l'ensemble des équipes enseignantes se sont engagées dans la mise en place de la continuité pédagogique.

Je tiens ici à vous remercier pour votre investissement aux côtés des professeurs.

Mardi 28 avril 2020, le Premier ministre a précisé les modalités du plan de déconfinement. Si le jeudi 7 mai 2020, l'évolution de l'épidémie est toujours favorable, les écoles maternelles, élémentaires et primaires publiques et privées pourront rouvrir partiellement et progressivement à compter du 11 mai 2020 selon les consignes suivantes :

- **15 élèves maximum par classe.**
- **Accueil des élèves sur la base du volontariat des parents.**

Pour le département du Jura, l'accueil se déroulera de la manière suivante :

- **Lundi 11 et mardi 12 mai 2020** : pré-rentree des enseignants pour organiser les conditions matérielles et pédagogiques de reprise selon les consignes sanitaires nationales et le contexte local.
- **A compter du jeudi 14 mai 2020** : accueil des élèves de grande section, CP et CM2.
- Les élèves des autres niveaux seront accueillis en fonction de l'évolution sanitaire de notre département, **au plus tôt à partir du lundi 18 mai.**

**Les consignes sanitaires et la procédure d'accueil spécifique à l'école de votre enfant vous seront transmises dans les tout prochains jours.**

Afin que les équipes enseignantes et les collectivités territoriales puissent construire au mieux l'accueil dans les écoles, je vous remercie de compléter le questionnaire ci-joint et de le retourner à la directrice ou au directeur d'école au plus tard le mardi 5 mai au soir.

Sachez que les équipes enseignantes, les inspecteurs de circonscription, leurs équipes et mes services sont largement mobilisés pour que cette période se déroule dans les meilleures conditions pour tous les élèves.

L'inspecteur d'académie,  
directeur académique des services  
de l'éducation nationale du Jura

*signé*

Mahdi TAMENE